TOUJOURS INTERDIT dans le périmètre :
- Véhicules de plus de 9 m de long

INTERDIT entre 11h30 et 19h :
- Tous les véhicules thermiques de livraison (voitures, scooters, motos, camionnettes, camions de moins de 9 m de long...)

TOUJOURS OBLIGATOIRE :
- Utilisation du disque pour chaque livraison (durée limitée à 30 minutes).



3 bd Lascrosses
Boulevard d'Arcole
Rue de Sébastopol
Place Arnaud-Bernard
30 place Arnaud-Bernard
32 rue Saint-Charles
Rue Saint-Charles
Place Jeanne d'Arc
Boulevard du Maréchal Leclerc
Boulevard Armand-Duportal
Place Saint-Sernin
27 rue Emile -Cartailhac
60 rue du Taur
29 bis bd de Strasbourg
Boulevard de Strasbourg
25 place Victor-Hugo
Rue de Rémusat
Place Victor-Hugo
Allées Jean-Jaurès
Rue des Lois
Rue du Taur
19 rue de Rémusat
3 place Victor-Hugo
Rue Valade
2 rue Ernest-Roschach
Place Wilson
21 place du Capitole
Place du Capitole
Rue Lapeyrouse
Rue Pargaminière
3 rue Pargaminière
3 rue Lapeyrouse
Rue Gambetta
Rue Saint-Rome
Pont des Catalans
Pont Saint-Pierre (fermé à la circulation en été sauf aux cycles)
Boulevard Carnot
Port de la Daurade
Rue Temponières
Place de la Bourse
Rue d'Alsace-Lorraine
Rue des Changes
13 rue d'Alsace -Lorraine
Rue de Metz
Place Esquirol
Place Dupuy
26 rue des Marchands
Rue des Filatiers
Rue Croix-Baragnon
Allées Charles-de-Fitte
Rue de la République
Place Olivier
Avenue Etienne-Billières
37 rue Varsovie
3 rue du Chairedon
Place des Carmes
Quai de Tounis
Rue du Languedoc
Rue Ozenne
Jardin du Grand-Rond
47 allées Jules-Guesde
Allées Jules-Guesdes
Place du Fer à cheval
Pont Saint-Michel
4 allées Jules-Guesde
Grande rue Saint-Michel

Pour plus d'informations

Périmètre centre-ville
Zone à acces contrôlé
Zone à acces contrôlé projet 2024
Réseau cyclable
Aire Pietonne
Aire pietonne projet 2024
Barrière rue école
Bornes d'accès
Bornes d'accès projet 2024
Station de recharge électrique
bornes de charge normales 22kW
bornes de charge ultra-rapides 90kW